



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 5 janvier 2018 au 26 avril 2021

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position - Recommandation DOC-2013-13

Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

Version consultée[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

[↘ Article L. 533-12 du code monétaire et financier](#) [↗](#)[↘ Article 212-28 et articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF](#) [↗](#)[▽ Liens](#)

Guide pour la rédaction des documents commerciaux
Guide relatif à la commercialisation des emprunts
et la commercialisation des OPC
obligataires auprès des clients non professionnels

La commercialisation des instruments financiers
complexes

Archives

- ✓ Du 12 janvier 2017 au 04 janvier 2018 | Position -
Recommandation DOC-2013-13

**Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre
de la commercialisation des titres de créance structurés**

↓ **Télécharger la doctrine**

Textes de référence

➤ Article L. 533-12 du code monétaire et financier [↗](#)

Article 212-28 et articles 314-10 à 314-17 du règlement général de
l'AMF [↗](#)

✓ Liens

➤ Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la
commercialisation des OPC

➤ Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès
des clients non professionnels

➤ La commercialisation des instruments financiers complexes



Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de

↳ créances complexes ↓

- ✓ Du 26 mai 2016 au 11 janvier 2017 | Position - Recommandation DOC-2013-13

Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

↓ Télécharger la doctrine

Textes de référence

- ↳ Article L. 533-12 du code monétaire et financier ↗
- ↳ Articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF ↗
- ↳ Article 212-28 du règlement général de l'AMF ↗

✓ Liens

- ↳ Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC
- ↳ Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels
- ↳ La commercialisation des instruments financiers complexes
- ↳ Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créances complexes ↓



- ✓ Du 20 septembre 2013 au 25 mai 2016 | Position - Recommandation DOC-2013-13

Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

↓ Télécharger la doctrine

Textes de référence

- Article L. 533-12 du code monétaire et financier [↗](#)
- Articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF [↗](#)
- Article 212-28 du règlement général de l'AMF [↗](#)
- Article 212-29 du règlement général de l'AMF [↗](#)

✓ Liens

- Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC
- Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels
- La commercialisation des instruments financiers complexes
- Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créances complexes [↓](#)

